



syndicat mixte des transports en commun

Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le **27 JUIN 2024**

ID : 090-259000016-20240627-2024_28-DE



Conseil syndical du 27 juin 2024

Monsieur Roland JACQUEMIN
Président

Délibération n° 28

Objet : Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 21 mars 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	20 juin 2024	Présents Mesdames, Messieurs GBCA (840 voix) : Titulaires : Jacquemin, Aymonier, Constantakatos, Guyod, Jager, Jeannin, Kneip, Picard – Suppléant : Castaldi RBFC (70 voix) : Titulaire : Oternaud CCST (80 voix) : Titulaire : Hottlet – Suppléant : Racine CCVS (80 voix) : Titulaire : Coddet
Observation :		
Nombre de voix	1070	Procurations De M Bonin (GBCA) à M Guyod (GBCA) De Mme Ketfi-Charif (GBCA) à M Picard (GBCA) De M Moutarlier (GBCA) à M Constantakatos (GBCA) De M Rousseau (GBCA) à M Kneip (GBCA) De Mme Larcher (CCST) à M Hottlet (CCST) De M Vallverdu (CCVS) à M Coddet (CCVS)
-Nombre de voix pour	1070	
-Nombre de voix contre	0	
-Abstentions	0	
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	

Le Conseil Syndical s'est réuni le jeudi 21 mars 2024 à 12h15.

Date de la convocation : 14 mars 2024.

Présents

Mesdames, Messieurs Jacquemin, Aymonier, Constantakatos, Guyod, Jager, Ketfi-Charif, Kneip, Moutarlier, Picard, Rousseau, Cabrol, Castaldi, Meslot, Neugnot, Oternaud, Ternant, Bequillard, Hottlet, Rousse, Coddet, Salort

Procurations

De M Bonin à M Constantakatos
De M Jeannin à M Meslot

De Mme Clayeux à M Guyod
De Mme Larcher à M Hottlet

Excusées

Mesdames Bonnans-Weber, Caloprisco-Chagnot, Gabilloux, Ivoll, Chiappa-Kiger, Iannicelli

Observations

Délibération n° 24 Arrivée de M Moutarlier, Mme Ternant, Mme Ketfi-Charif

Ordre du jour

- 22 Nomination du Secrétaire de séance
- 23 Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 15 février 2024
- 24 Budget Primitif 2024 + annexes
- 25 Admissions en non-valeur de produits irrécouvrables - RTTB
- 26 Délibération instaurant la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

DELIBERATION N° 22 - Nomination du Secrétaire de séance

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 080 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical désigne Monsieur Tony KNEIP pour remplir la fonction de Secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 23 – Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 15 février 2024

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 080 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le procès-verbal de la séance du 15 février 2024.

DELIBERATION N° 24 – Budget Primitif 2024 + annexes

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 290 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le Budget Primitif 2024.

DELIBERATION N° 25 – Admissions en non-valeur de produits irrécouvrables - RTTB

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 290 voix pour,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical :

- Se prononcent favorablement sur l'admission en non-valeur de la totalité des créances susvisées, étant précisé que cela ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur s'il s'avérait ;
- Autorisent Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à l'exécution de cette affaire.

DELIBERATION N° 26 – Délibération instaurant la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 290 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical instaure la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat selon les modalités d'attribution définies.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le présent procès-verbal.

Certifiée exécutoire,
Le Président,
Roland JACQUEMIN



Le Secrétaire de séance,
Stéphane GUYOD

